



INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

AOUT 2019

OBJETS	COMMUNICATIONS
--------	----------------

Séance du 12 août 2019

Administration	La Municipalité accepte de transmettre trimestriellement les données concernant les enfants de 0 à 8 ans au BPA pour l'envoi ciblé de conseils de sécurité aux parents.
Police	La Municipalité prend acte du renouvellement de la licence pour débit de boissons alcooliques à l'emporter, délivrée par le Département de l'économie, de l'innovation et du sport, à la Brasserie Artisanale du Jorat SA.
Constructions Parcelle n° 93	La Municipalité délivre le permis de construire avec dispense d'enquête publique pour la création de 2 places de parc recouvertes de pavés filtrant et pavés filtrant sur la place existante adjacente.
Constructions Parcelle n° 493	La Municipalité délivre le permis de construire avec dispense d'enquête publique pour la pose d'un Vélux sur le pan Est du toit, pour aération et lumière dans le galetas.
Déchetterie	La Municipalité adopte le préavis 2019/03 - Règlement communal sur la gestion des déchets, son annexe 1 et les directives 2019 - qui sera soumis à l'assemblée du Conseil général le 3 octobre 2019.
Collège	La Municipalité adjuge le remplacement de 3 WC dans les appartements du collège.
Eau	La Municipalité adjuge les travaux de détection de fuites et contrôle du réseau d'eau.
Forêts	La Municipalité attribue l'abattage de 4 chablis d'épicéa et définit le plan des soins culturaux à réaliser en 2019.

Séance du 19 août 2019

Police	La Municipalité accorde une autorisation d'affichage à l'organisation de la Course des Taleines.
Eau-EU-EC	La Municipalité prend acte des inscriptions des servitudes au Registre Foncier concernant les canalisations qui ont été détournées au centre du village.
Eau	Suite aux nouvelles directives de l'OFAG du mois d'août, la Municipalité décide de faire une nouvelle analyse de l'eau de son réseau.
Routes	La Municipalité a entrepris le curage d'une canalisation d'évacuation des eaux claires à la route du Borgeau et décide d'effectuer des curages réguliers en raison du peu de pente.

Séance du 26 août 2019

Manifestations	La Municipalité décide d'organiser une cérémonie pour la mise à l'honneur du drapeau des JOJ2020 lors du retour de ses délégués, le jeudi 19 septembre 2019, après la journée promotionnelle des Jeux olympiques de la jeunesse qui se dérouleront à Lausanne du 9 au 22 janvier 2020.
Grande-salle	Le défibrillateur est installé.
Collège	La Municipalité adjuge les travaux d'étanchéité de la partie « verrière » du bâtiment côté école.
Eau	La Municipalité décide de remplacer la plaquette « eau non potable » par « eau non contrôlée » à la fontaine devant la maison communale.
Police	La Municipalité accorde l'autorisation de manifestation à la 32 ^{ème} course des Taleines du samedi 28 septembre 2019 et délivre le permis temporaire pour vente de boissons alcoolisées.
Police	La Municipalité accorde l'autorisation de manifestation pour les soirées burgers de la Société de Jeunesse, les vendredi 4 et samedi 5 octobre 2019 à la grande-salle et délivre le permis temporaire pour vente de boissons alcoolisées.

